

# REGARDS

BULLETIN D'INFORMATIONS DU  
CONSEIL  
D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LOT-ET-GARONNE  
SEPTEMBRE 2016 / N° 2

## ÉDITO

Michel MASSET  
Président du CAUE de Lot-et-Garonne  
Conseiller Départemental



Les paysages de Lot-et-Garonne sont nos espaces à vivre, des espaces en partage que nous habitons, et dans lesquels nous travaillons. Ce ne sont pas seulement les points de vue emblématiques vers lesquels nous guidons nos amis, ni les belles cartes postales que nous envoyons à la famille.

Ces paysages sont notre quotidien et notre cadre de vie.

Depuis cet été, l'atlas des paysages désormais en ligne, propose à chacun une lecture facilitée et une compréhension argumentée de ce patrimoine commun. Ce bel outil est un socle qui doit nous permettre d'inventer, en politesse avec les paysages d'aujourd'hui, les paysages de demain.

Hélène SIRIEYS  
Paysagiste dplg  
Administratrice du CAUE 47



Partenaire de ce projet départemental, le CAUE 47 exploitera ces ressources précieuses dans sa mission de conseils aux collectivités et aux particuliers.

## Le paysage, élément essentiel de notre cadre de vie

Après deux ans d'un parcours législatif compliqué, le 20 juillet, le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages a été adopté, par l'Assemblée nationale. Proposé en mars 2014 par Ségolène Royal, Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, ce texte a pour ambition de mieux concilier activités humaines et biodiversité pour mieux enrayer l'érosion des milieux naturels.

Parmi les 6 points phares du projet, la loi entend donner à la notion de paysage une place nouvelle afin que dans les projets de développement et d'aménagement, les différents paysages soient mieux pris en compte. **L'objectif est d'allier qualité paysagère et paysage du quotidien.**

**L'article 72** confirme ainsi l'intérêt d'élaborer à l'échelle départementale un atlas des paysages, qui est défini comme : « un document de connaissance qui a pour objet d'identifier, de caractériser et de qualifier les paysages du territoire départemental en tenant compte des dynamiques qui les modifient, du rôle des acteurs socio-économiques, tels que les éleveurs, qui les façonnent et les entretiennent, et des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs socio-économiques et les populations concernées ».

Partant d'une couverture de plus de 85 atlas départementaux, l'objectif est de parvenir à court terme à couvrir tous les départements.



© F. Bonneaud paysagiste dplg

Vue aérienne de la confluence. Ce site constitue un des 104 sites inscrits et classés de Lot-et-Garonne.



Jean-François Sauvaud,  
Vice-Président de la  
Communauté de com-  
munes du Confluent,  
Maire d'Aiguillon

La Communauté de communes du Confluent a déposé au titre du Plan Garonne, un projet fédérateur qui a pour objectif de remettre ce fleuve au cœur des préoccupations d'aménagement et de développement local. **Deux volets montrent notre attachement à une autre découverte de Garonne.** Le projet « Garonne contée » : un travail de mémoire autour de l'histoire du fleuve. Et un réseau de sentiers nautiques qui dessinera des parcours en canoë entre communes, proposant un autre regard sur le fleuve. Associant de nombreux partenaires associatifs, ce projet contribuera à terme à renouer les liens des habitants avec cet élément capital du paysage lot-et-garonnais.

L'atlas des paysages, ce sont ...  
/ 9 unités paysagères  
/ 15 sous unités  
/ 22 enjeux  
/ 80 blocs diagrammes  
/ 210 articles  
/ 1600 illustrations  
/ 15 000 photos de repérage

Conception, rédaction et réalisation :  
F. Bonneaud (paysagiste d.p.l.g. mandataire), S. Bertin (paysagiste d.p.l.g.), H. Sirieys (architecte et paysagiste d.p.l.g.), A. Verdier-Tappia - M. Verdier (architecte-urbaniste) - T. Schmutz (ingénieur Agronome INA-PG), Vue-d'ici - M. Chauvin (géographe, documentaliste, journaliste) et Vue-d'ici - P. Chevallier (géographe, conception d'outils internet)

Contact CD 47 : J-B Pozzer, chargé de mission Milieux naturels & Paysages

# Atlas des paysages de Lot-et-Garonne

## De la connaissance du territoire départemental à l'action

Initié par le Département en janvier 2014 et livré en juin 2016, l'atlas des paysages de Lot-et-Garonne représente un outil de connaissance des valeurs patrimoniales, culturelles ou d'usages du paysage départemental. Cette base d'informations gratuites, organisée sous forme de **site web interactif**, va mettre en lumière les mutations liées à l'urbanisation, à l'évolution des pratiques agricoles, et aux projets du développement touristique.

Aujourd'hui, **2 chantiers** s'ouvrent pour le conseil départemental :

/ à moyen terme, le partage et l'appropriation des enjeux paysagers avec les lot-et-garonnais, les scolaires mais aussi les visiteurs occasionnels.

/ à plus long terme, des réorientations dans les politiques d'aménagement du territoire, qui vont façonner le cadre de vie en s'appuyant sur de nombreux acteurs privés : aménageurs, constructeurs, exploitants agricoles, industriels et opérateurs du tourisme...

**L'intensification agricole** et la raréfaction de l'arbre dans les champs

**La régression des prairies** et la fermeture des pentes

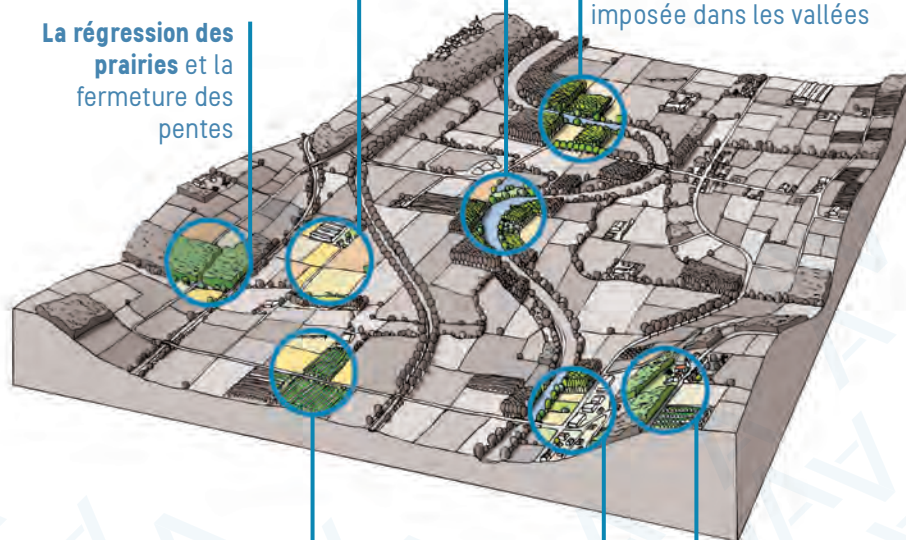
**La rivière oubliée**

**La peupleraie s'est imposée** dans les vallées

**La culture spécialisée** anime le paysage

La grande route est devenue une **vitrine commerciale**

**L'étalement urbain**, la ville qui déborde



Bloc diagramme vallée de la Garonne, extrait de l'atlas des paysages de Lot-et-Garonne.



Raymond Girardi,  
Président de la Commission  
Agriculture Forêt Environnement  
Vice-président du Conseil  
départemental

L'atlas est un document de référence unique en matière de connaissance paysagère, illustrant sa richesse et sa diversité. Il offre une source d'aide à la réflexion pour tout élu ! Il apporte une plus-value à tous les acteurs locaux pour le développement et l'aménagement des territoires.

**Cet atlas est un outil exemplaire, mais ce n'est qu'un préalable à l'action !** Il faut maintenant agir en conséquence !



Sophie de Stoppeleire,  
Inspectrice des sites de  
Lot-et-Garonne,  
DREAL Nouvelle Aquitaine

**Les paysages du Lot et Garonne sont enfin valorisés dans un atlas !**

La réalisation des Atlas des paysages est une politique portée par le ministère de l'environnement. La DREAL a donc naturellement participé à son élaboration. L'enjeu majeur en matière de paysage est l'appréciation de leur richesse exceptionnelle. Elle permet d'éclairer les choix d'aménagement et d'engager la formulation d'objectifs de qualité paysagère.

**Le CAUE 47, partenaire du département**

Durant 2 ans, le CAUE accompagne le processus d'élaboration de l'atlas : aide à la définition du cahier des charges d'études, synthèse des études paysagères existantes, participation active aux comités techniques et de pilotage, recommandations lors de la lecture des documents et de la fabrication du site internet.



# REGARD SUR

## Le parc aquatique de Fumel

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Fumel Communauté

**Maîtrise d'œuvre :**  
/ **LOG architectes** - T. Saint-Guillain,  
J. Fernandez et J.P. Bouanha  
/ **Atelier Roberta** - C. Aubernias et A.  
Mahin paysagistes  
/ **Egis Sud-Ouest** (Bordeaux en concours  
/ Toulouse ensuite) BET structure, fluides  
et économie  
/ Cabinet Laneau (Cahors) OPC / Apave  
(Agen) bureau de contrôle / BECS  
coordinateur SPS

**Entreprises :**  
/ LTP (démolition - VRD)  
/ GRENIER (gros-œuvre)  
/ ANTOINE Espaces Verts (espaces verts)  
/ BONHOURS (charpente - couverture  
bardages - serrurerie)  
/ DUDOGNON (cloisons - menuiseries  
intérieures)  
/ OMNIUM des CARRELAGES (carrelages)  
/ QUERCY PEINTURE et ROUERS  
(peinture - signalétique)  
/ SPIE (courants forts et courants faibles)  
/ H2O - ASO 31 (traitement d'eau -  
plomberie - CVC)  
/ PRO URBA (jeux d'eau et jeux secs)  
/ SUFFIXE (mobilier-fundermax)

**Réception :** juillet 2014

**Surface traitée :** 10 000 m<sup>2</sup> (bâtiments  
hors local technique 300 m<sup>2</sup>)

**Montant des travaux :**  
2 135 632 € HT

La réhabilitation de la piscine intercommunale de Fumel se fonde sur une réorganisation complète du site. L'intervention s'est attachée à redonner une cohérence au lieu et une unité au paysage. Afin de reconnecter la piscine aux équipements proches (centre culturel, terrain de tennis, restaurant, habitations...) l'entrée principale a été repositionnée et un parvis aménagé. Une vaste clôture en bois à claire-voie, à la fois opaque et perméable à la vue, forme la façade de la piscine et délimite le site. L'aménagement d'une promenade minérale structure la circulation et guide progressivement l'utilisateur vers les bassins situés en contrebas. La piscine de plein air construite au début des années 70 a laissé place à un parc aquatique composé d'espaces dédiés aux jeux et à la détente.



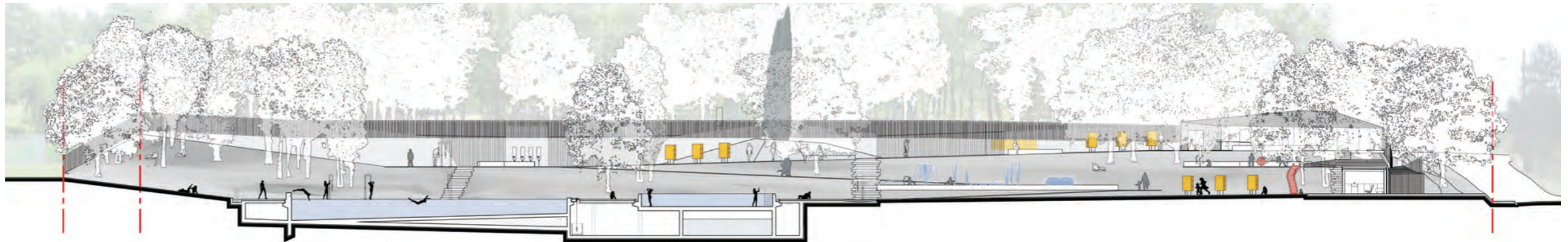
© Edouard Decam

L'accueil de la piscine a été déplacé en haut de parcelle, l'angle du bâtiment marque l'entrée sur le site.



© Edouard Decam

Depuis l'entrée jusqu'au bassin, un cheminement minéral se déploie en pente douce à travers le site. Des jeunes plantations (buis, végétaux semi-aquatique) sont protégées par des ganivelles de bois.







© Edouard Decam



© Edouard Decam



© Edouard Decam

Vue sur le bassin sportif.

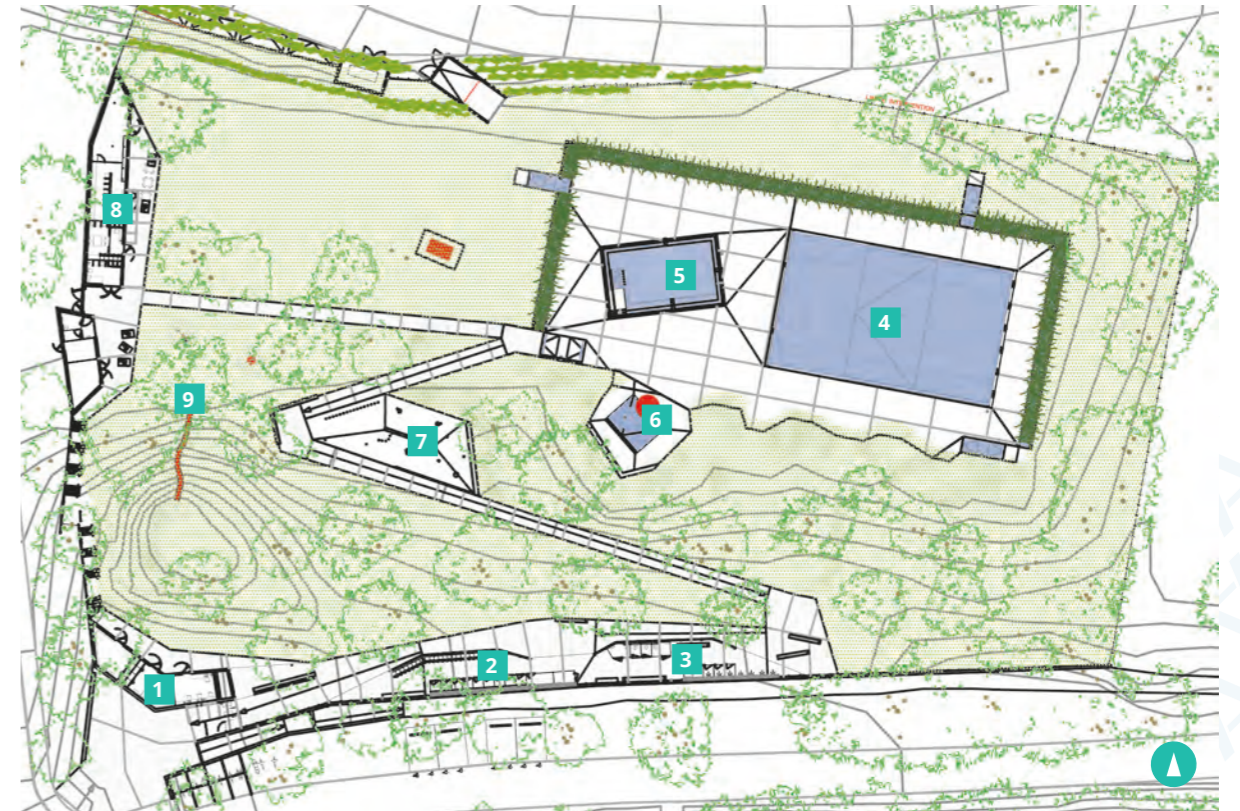
Le bâtiment des vestiaires est réalisé avec une structure bois habillée en polycarbonate, il comporte une partie couverte non close.

Un toboggan se déploie depuis une plateforme en sol souple. Le terrain remodelé est agrémenté de jeux de plein air pour les plus petits.

Plan de coupe réalisé pour le concours. Par souci d'économie, le bassin sportif, le bassin ludique à débordement et les installations techniques, prennent place dans la cuve de l'ancienne piscine (bassin de 50 mètres).

“ (...) le site est traité comme un fragment de paysage en continuité avec le milieu naturel en place de part et d'autre. Un travail de modelage des terres va permettre de recréer une géographie en cohérence avec le coteau : un relief naturellement plus doux, accueille les objets singuliers et géométriques que sont les bâtiments, les bassins, jeux d'eau, jeux d'enfants... ”

Agence LOG architecte



Plan de masse

- 1 Entrée, bâtiment d'accueil
- 2 Vestiaires
- 3 Sanitaires

- 4 Bassin sportif (25 X 15 mètres)
- 5 Bassin ludique (12 X 7 mètres)
- 6 Pataugeoire

- 7 Terrasse aux jeux d'eau
- 8 Buvette, infirmerie, local maitre nageurs, local de rangement
- 9 Toboggan

Vous avez réalisé sur votre commune un projet architectural (extension, rénovation, construction d'un bâtiment) ou un aménagement d'espaces publics.

FAITES-LE SAVOIR !



# AGENDA

Cycle Encore mieux avec moins !  
Les matinales de l'aménagement économe.  
Formation à destination des élus commu-  
naux, techniciens de collectivités et profes-  
sionnels.  
Participation payante, inscription obligatoire.

## ENCORE MIEUX AVEC MOINS !

Les matinales  
de l'aménagement économe



### Revitaliser le centre-bourg

◀ **Samedi 24 septembre 2016**

8h30 / 12h30 – Aiguillon  
Comment faciliter le retour des habitants et  
des services ?  
Comment restructurer l'habitat ancien ?

Témoignages et présentation de projets.

### Accueillir un lotissement sur sa commune

◀ **Vendredi 21 octobre 2016**

8h30 / 12h30 – Estillac  
Comment cadrer le projet de lotissement  
dans un dialogue efficace avec les  
aménageurs ?

Avec la participation de la Direction  
Départementale des Territoires de  
Lot-et-Garonne.

### Aménager en régie communale

◀ **Samedi 26 novembre 2016**

8h30 / 12h30 – Villeneuve-sur-Lot  
Appréhender la mise en œuvre d'opérations  
d'aménagement conduites en régie  
communale.

L'exemple de la ZAC de la Grande Rangée à  
Saint Lambert La Potherie (Maine-et-Loire).

# CONTACT

**caue** 47

9 rue Étienne Dolet - 47 000 Agen  
05 53 48 46 70  
contact@caue47.com  
www.caue47.com

**Le CAUE est une association départe-  
mentale qui conseille, forme,  
informe et sensibilise les collec-  
tivités et les particuliers.** Le CAUE  
est chargé de promouvoir la qualité  
architecturale, urbaine, paysagère et  
environnementale.

#### ADHÉREZ !

Commune, EPCI, Pays ou association,  
pour bénéficier des services du CAUE  
47 et soutenir son action, adhérez !  
Information au : **05 53 48 46 78.**

REGARDS - n°2 - Septembre 2016 - Bulletin d'information du CAUE 47 / Directeur de la publication : Michel Masset, président du CAUE 47 / Rédaction : Nathalie Hérard, Marie-Christine Folch /  
Conception graphique : Laëtitia Dostes / Crédits photographiques (sauf mentions contraires) : CAUE 47 / Impression : IGS, Boé - Tirage 400 exemplaires / Reproduction interdite sans autorisation.  
ERRATUM Toutes nos excuses à T-D Vidal, photographe, auteur du portrait de Pierre Camani publié dans le précédent numéro, dont le nom a été malencontreusement oublié.